



ENSEMBLE POUR LE SNUEP-FSU GUYANE

EDITO. **Christophe THEGAT. Secrétaire académique.**

Infos Guyane n° 3 2015-2016

SOMMAIRE

- ◆ EDITO
- ◆ A. DECHAVANNE: CE PROFESSEUR GRAND AMATEUR DE FEUILLE DE ROSE
- ◆ LP CASTOR: DISCRIMINATION OUT!
- ◆ LES NEO TITULAIRES A MP COLLET: MERCI M'DAME!
- ◆ LP MAX JO: TERRE DE CHAMPIONS ET D'EXCELLENCE
- ◆ J. MANGIAVILLANO: UN CHEF DE TRAVAUX PAS COMME LES AUTRES!
- ◆ LE JOURNAL SNUEP FSU « A UTILISER SANS MODERATION! »
- ◆ AU LP TARCY DE A.N'GUYEN, CE N'EST PAS LE PEROU TOUS LES JOURS! (RACHEL.T.)
- ◆ ETRE NON TITULAIRE C'EST ETRE PROFESSEUR ET PARENT A PLEIN TEMPS
- ◆ LA SEMAINE DES MATHS EN GUYANE: L'ENIGME DE MAGALI.K
- ◆ BALATA FAIT SON SHOW
- ◆ LA CLOPE AU LP E.CASTOR, C'EST TERMINE! ET PERSONNE NE S'EN PLAINT!
- ◆ DISCRIMINATION ENTRE CONCOURS RESERVES ET INTERNE ET EXTERNE, C'EST NON!
- ◆ LE BOOTAMP DE LAURA ET SALOMON
- ◆ DES NOUVELLES DE JESSIE CARDON
- ◆ Le SNUEP FSU GUYANE FUSTIGE LE COMPORTEMENT DE YOUSOUFI TOURE

La **PARRHESIA** est une forme d'expression dans laquelle la parole est directe et de vérité. Dans la **PARRHESIA**, la liberté, la franchise tout comme le franc parler, priment. Par conséquent, la persuasion, la fausseté ou le silence sont bannis.

Notre syndicat, en choisissant cette « **parole-vérité** » embrassait ce crédo : **-la dénonciation et médiatisation légitimes** au lieu de la sécurité du silence complice, **-la critique** au lieu de la flatterie et la posture « du côté du manche », **-le devoir moral et l'argumentum ad rem** au lieu de l'apathie lâche.

Avions-nous de toute façon une autre option ? Face à tant d'absence de droits ou de justice ? Dans ce fonctionnement qui faisait de nos collègues-victimes des coupables ? De leur année scolaire un calvaire ? Des collègues de seconde zone ?

La **parrhesia** déclenche, de la part de ceux dont nous dénonçons les pratiques, des réactions en cascade:

⇒ **Le chef de travaux ou DDF-pt du LP Max JOSEPHINE, J.MANGIAVILLANO**, avocatovore et surtout motivé par ce sentiment d'omnipotence et d'impunité que d'aucuns ressentent en Guyane, **se permet d'inscrire sur notre dernier bulletin syndical « TORCHON A UTILISER SANS MODERATION », et même de le placarder dans tout l'établissement où elle est en poste.** Au vu et au su de tous les présents (personnels, élèves, parents...). En Guyane, on se permet tout. On salit même l'Etablissement public où on est Fonctionnaire, on contrevient à ses obligations et devoirs, ostensiblement.

⇒ **La doyenne Marie-Paule COLLET** n'hésite pas à fricoter avec les plus jeunes du SIA, un petit syndicat d'Inspecteurs non représenté en Guyane, celui de C. LE GUILLOU (renvoyé par l'ancien Recteur) et porter plainte contre le secrétaire académique du SNUEP Guyane. Sa plainte va-t-elle l'absoudre de tout ce qui lui est reproché ? **Les problèmes des néo titulaires oubliés, des affectations des**

stagiaires, des lauréats des concours réservés discriminés et des collègues sans avis d'inspection pour la hors classe ? L'absence donc d'harmonisation des pratiques des Inspecteurs ? Croit-elle par sa plainte effacer les documents administratifs en notre possession, prouvant bien que quand MP COLLET inspecte et surnote, les autres Professeurs eux sont abandonnés et ne sont même pas inspectés ? Sa plainte va-t-elle effacer la Charte des devoirs des doyens des Inspecteurs non appliquée ici dans notre Guyane ? **Une fiche « S » ne serait-elle pas plus efficace contre THEGAT ???**

⇒ **La nouvelle FSU Guyane**, version « école qui s'émancipe en Guyane », lâchement, apporte son soutien à MP.COLLET. **Alexandre DECHAVANNE**, du snuipp, tout nouveau secrétaire de « notre » FSU Guyane, se dit épris et respectueux de « valeurs », en écrivant un courrier, pourtant envoyé en douce, en traite et en catimini, où il « ne cautionne pas les propos de Christophe THEGAT ». Que les « propos sont à l'encontre de MP COLLET ». Et que, comme des toutous pavloviens, au garde à vous, « les représentants de la FSU locale se tiennent à la disposition de MP COLLET ». Courrier que s'empresseront de divulguer le SIA et la doyenne, fièrement.

Eh bien à tous ces gens nous répondons que « s'il y a des races chez les lapins, les chiens et les chats », il y en a aussi chez les syndicalistes. **« Ya » - la race des syndicalistes qui continueront à œuvrer pour que notre Guyane devienne une Académie comme une autre**, de droits et d'équité, et non pas un paillason-strapontin de carrière pour des fonctionnaires qui y sont mutés pour 4 ans. Et **« Ya » - la race de ceux qui se battent comme A.DECHAVANNE, à qui mieux-mieux pour lécher le cul de ceux dont nous dénonçons l'absence avérée de posture professionnelle (l'activité préférée du bon toutou).**

Les courriers de DECHAVANNE et du SIA, que nous avons réussi à nous procurer, sont en page 2, avec le message que nous leur adressons.

Notre parole-vérité a servi et a été entendue par les anciens Recteur et SG, **Philippe LACOMBE et Francis FONDERFLICK**, partis sous d'autres soleils, et à qui nous **rendons un hommage appuyé**, pour leur travail passionné et acharné pour l'Ecole en Guyane. Le SNUEP Guyane en profite donc pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Recteur et Secrétaire Général, **Yousoufi TOURE et Firmin PIERRE-MARIE**. Puissiez-vous être dans la continuité du travail de vos prédécesseurs, avoir les mêmes œil et écoute attentifs, aux revendications et dénonciations de notre syndicat !!! Puissiez-vous également vous entourer des Personnels compétents de notre Académie !! Et agissez pour les Collègues! **Battez-vous pour notre Académie REP+ et pour ses POSTES .**

ET POUR SES ÉLÈVES!

A.DECHAVANNE: CET AMATEUR DE FEUILLE DE ROSE.

1-Courrier des « syndicalistes » de la FSU : Madame la doyenne des IA-IPR de Guyane, au nom de la FSU Guyane, nous tenons à vous informer que nous ne cautionnons pas les propos tenus par Christophe Thégat, secrétaire académique du SNUEP-FSU Guyane, à votre rencontre. Même si la FSU Guyane est une fédération de syndicats, chaque syndicat a son indépendance et Christophe Thégat n'a jamais consulté la FSU avant de publier de tels propos dont il doit être le seul responsable. La FSU Guyane est souvent très critique envers les politiques menées cependant elle est aussi porteuse de valeurs, dans le respect de ses mandats. Si vous souhaitez rencontrer les représentants de la FSU Guyane sachez que nous nous tenons à votre disposition. Pour la FSU Guyane, le secrétaire départemental Alexandre Dechavanne 0694 21 95 02.... (12 avril 2016)

2-Courrier des Inspecteurs du SIA: Nous nous réjouissons aujourd'hui de la position très claire prise par la FSU Guyane qui affirme ne pas "cautionner" ces propos (cf ci-joint mail transmis à M.P. Collet le 12 avril dernier). Nous informons également que Mme M.P. Collet a déposé une plainte, laquelle sera suivie par notre service juridique assisté de notre cabinet d'avocat. Les secrétaires généraux du SIA syndicat des Inspecteurs d'Académie (SIA). 46 Avenue d'Ivry. 75013 PARIS.

3- Courrier de mise en garde du SNUEP-FSU Guyane:

Nous ne pouvons que vous encourager à porter plainte. Nous tenons pour tous les juges, procureurs, services juridiques de la terre, polices stasi ou dina, les documents administratifs, estampillés « rectorat de Guyane ». Preuves donc de tout ce que nous avançons. Nous n'inventons rien! Malheureusement!

Nous mettons en garde cette **toute nouvelle FSU dévergonnée, ces caricatures tropicalisées et dévoyées des vrais SNES SNUIPP et SNEP nationaux** et les professeurs des écoles, **Alexandre DECHAVANNE et autres Fabienne ROCHAT: l'anulingus, encore plus quand il est pratiqué à des cadres du rectorat, a ses limites !** Alors attention à l'intoxication-indigestion ! Ces collègues de cette *FSU nouvelle et dénaturée*, pseudos syndicalistes, devraient plutôt retourner à leurs feuilles de cours manifestement trop souvent délaissées, pour celles plus roses de certains cadres du rectorat. **N'est pas syndicaliste qui veut !**

Le SNUEP-FSU Guyane, lui, est majoritaire dans sa CAPA...Les seuls cadres qu'il vénère, sont ceux de ses mandats...

Les combats et dénonciations suivants (dans la liste non exhaustive qui suit), sont légitimes et pour tous les collègues de l'académie.

LES ACTIONS ET COMBATS DU SNUEP FSU GUYANE :

Le SNUEP Guyane, **seul**, est intervenu pour :

- Le salaire des collègues non titulaires et la réévaluation de leurs contrats (CDI et CDD)
- Dénoncer **l'ouverture des UPA** dans nos LP ainsi que le démantèlement de la voie professionnelle, entre autres par ce malhonnête et fumeux BAC PRO GA.
- La fin de la **discrimination indigne** entre les lauréats des concours réservés et des concours interne et externe
- **L'inspection des collègues néo titulaires** sans notes jusqu'alors, les laissés-pour-compte de l'académie
- **L'avis des Inspecteurs pour la hors classe** (jusqu'à l'an dernier, certains inspecteurs ne remontaient pas leur avis pour les collègues. C'était l'Administration qui en mettait un par défaut, Note moyenne :13/25).
- **La fin du saucissonnage** du départ des élèves en PFMP
- **La fin de l'AP en HSE** (lire Brève LP TARCY)
- **L'extension des points** des collègues stagiaires sur le vœu établissement pour l'INTRA
- **La dénonciation de toutes les autres discriminations sur fond raciste ou xénophobe** (lire Brève LP Elie CASTOR)
- **La dénonciation de la clope encouragée chez les ados au LP CASTOR** (lire courrier LP ELIE CASTOR).
- **La dénonciation du comportement du Recteur Youssoufi TOURE dans le combat pour notre académie REP+**

L'Académie de Guyane s'assimilera de plus en plus, à une académie normale, française dans toute sa splendeur de respects de droits, d'égalité et de fraternité. L'action du SNUEP-FSU Guyane y est et sera sans doute pour quelque chose....

Date	Heure	Corps	Opération	Type de réunion
01/12/2015	8h30	PLP	Avancement d'échelon	GT
22/01/2016	8h30	PLP	Avancement d'échelon	CAPA
22/01/2016	8h30	PLP	Vérification barème mvt inter	GT
31/05/2016	08h00	PLP	Avancement à la hors-classe	GT
15/06/2016	9h30	PLP	Affectation mvt intra. Cong2s formation- Temps partiel- Dispo	CAPA, FPMA
21/06/2016	09h00	PLP	Contestation de notes/ Avance-	CAPA
30/06/2016	10h	PLP	Révisions d'affectation	GT
11-12/07/2016	8h30	ANT	Affectations des professeurs non	CCP

BREVES :

- ◆ **LP E.CASTOR : DISCRIMINATION OUT !** Le Proviseur A. LEYSSIRART a semble-t-il, été très attentif à notre dernier journal qui dénonçait les propos racistes d'une de nos Collègues, en poste dans son établissement. En bon Chef, il a donc mené son enquête rigoureuse et convoqué la collègue de STMS, qui avait pour pratique de nommer ses collègues, non pas par leur nom de famille, mais plutôt en fonction de leur origine. Ceci devant les élèves... (« L'Haïtienne... »). Dans son bureau, qui respire les effluves des valeurs de notre Ecole, il lui a répété à maintes reprises, inlassablement des dizaines de fois, que ce genre de comportement était inadmissible et indigne de la part d'un-e Enseignant-e. Il lui aurait même vigoureusement remonté les bretelles et son dossier aux nouveaux Recteur et SG et SGA.....Chapeau M. le Proviseur ! Vous êtes des nôtres !
- ◆ **LES NEO TITULAIRES SANS INSPECTION A LA DOYENNE DES INSPECTEURS : MERCI « M'DAME » COLLET !** L'absence d'harmonisation des pratiques du corps d'inspection a eu des conséquences très lourdes... En effet, le Recteur et son DRH, reconnaissant les problèmes au sein du corps des Inspecteurs mais aussi l'injustice, ont légitimement décidé d'octroyer des notes par défaut à tous nos collègues non inspectés. Ainsi, tous ces Professeurs laissés-pour-compte au début, **se sont vus attribués une note moyenne académique.** Beaucoup ont pu ainsi **obtenir la promotion au choix ou au grand choix, sans jamais avoir été inspectés.** Au grand détriment de tous les autres qui eux l'avaient été . Ces collègues, qui ne sont pas responsables de ce coup du sort, sans rien avant et avec tout désormais aujourd'hui, peuvent remercier la doyenne MP COLLET. Eh oui ! C'est ce qui arrive quand chacun fait ce qu'il veut dans notre Académie. Quand chaque Inspecteur fait comme il le sent et inspecte qui il veut.
- ◆ **MAX JOSEPHINE : TERRE DE CHAMPIONS ET D'EXCELLENCE...** Le lycée Max JOSEPHINE est donc classé 2ème lycée de France et d'Outre mer...Ce résultat est, sans aucun doute, dû à tout sauf au hasard. C'est le fruit des travaux d'une équipe pédagogique soudée, pour sa grande majorité, et qui conjugue ses efforts à ceux de la Direction, depuis plus de 5 ans. Les collègues se sentent bien à Max JOSEPHINE et se disent épaulés par leur Direction. Force est d'ajouter que les autres Personnels de ce lycée, participent activement eux-aussi, à la réussite des lycéens. Depuis septembre, 2 grands champions ont rejoint les rangs des équipes de « Max JO ».....

En effet, **Loïc JOHN ET Marvin TORVIC**, champions cycliste et de football, troquent leurs tuniques pour celles d'Educateurs et d'Exemples... Pour le plus grand bonheur des lycéens qui s'identifient à eux. Et trouvent désormais en eux, une source de motivations. **Simonie MILTON et sa piquante salsa** n'est pas en reste. Son groupe de danses, la Team bach'attitude, s'est très vite mis au pas. **Le lycée Max JO aujourd'hui, n'a pas seulement l'air d'être l'un des plus grands lycées! Il en a aussi la chanson et la danse.....**

- ◆ **LA DDF-pt J.MANGIAVILLANO: UN CHEF DE TRAVAUX PAS COMME LES AUTRES!** Le chef de travaux de Max JOSEPHINE, au regard du palmarès dressé dans l'article précédent, fait figure de fausse note...**Arrivée depuis peu dans notre Académie, cette collègue a importé un type de fonctionnement qu'aucun collègue ou chef d'établissement, voire recteur, ne souhaite imiter, avec un panel d'actions, aussi larges que détestables:**

- ⇒ Enregistrement de collègues à leur insu.
- ⇒ Création puis diffusion de rumeurs attaquant aura et rayonnement des collègues
- ⇒ Utilisation de liste de diffusion pour cibler les Enseignants (« certains d'entre vous n'ont toujours pas »).
- ⇒ Placardage dans son lycée d'affiches ou journal syndical où elle écrit « Torchon à utiliser sans modération »

Le Recteur, saisi sur les comportements abjects de Josiane MANGIAVILLANO, réagit: « je m'excuse au nom de l'Institution » et patati...et surtout patatras !

L'avertissement du SNUEP FSU Guyane :

« Madame MANGIAVILLANO, DDF-pt, encore une fois, nous sommes en Guyane **française!** La Guyane est une académie de France! Même si son soleil y tape très fort, il finit toujours par donner à tous, la même couleur aux jambes. Aucun avocat, aucun syndicat, de ceux qui peuvent se regarder dans une glace et qui cultivent le vrai amour de leur profession, ne pourront excuser vos comportements répugnants!

Une partie des Personnels de votre lycée a tenu à remonter une pétition dans laquelle ils exprimaient leur vive condamnation de vos pratiques, mais aussi leur volonté de ne plus travailler avec vous.

Ces collègues ont parfaitement le droit et raison. Ils ont désormais tout l'appui du SNUEP FSU Guyane. »

Le recteur d'Académie, en s'excusant quant au comportement de cette collègue, cautionne et ouvre une porte dangereuse: celle de l'impunité. Celle des passe-droits!

Le SNUEP FSU Guyane sera très vigilant sur les sanctions et conseils de disciplines qui seront décidés à l'encontre des collègues dorénavant. Il les dénoncera et médiatisera, afin de démontrer qu'en Guyane, la politique du 2 poids-2 mesures, 2 couleurs-2 lectures, est bien en vigueur.

BREVES :



♦ LE SNUEP-FSU GUYANE: A UTILISER SANS MODERATION!

Le SNUEP FSU Guyane et ses journaux seraient donc pour la DDF-pt Josiane MANGIAVILLANO, à utiliser sans modération...Nous sommes extrêmement flattés du plaisir que nous participons à lui procurer..

A tous ces consommateurs comme elle, gloutons et férus, nous proposons désormais des versions personnalisées.

Notre dernier journal par exemple, est disponible sous la forme phallique, 30 cm, nervurée, parfums banane ou avocat. A consommer sans modération donc...Au bureau...Au lycée...En forêt ou en caserne...Partout! Bonne utilisation Josiane!

- ♦ **L'AP COMME LES PANZANI : DE L'AP, DE L'AP, OUI MAIS EN HSA !!!** Notre article sur le LP TARCY, dans notre dernier journal infos, a beaucoup fait parlé...Mais, au bout du compte, encore une fois, il aura amené à une prise de conscience collective. Les personnels se sont donc réunis et en ont profité pour faire leur grand « lavajato »...Ils ont ensuite, dans le cadre d'une réunion avec leur Chef, émis un certain nombre de propositions, comprises et acceptées par ce dernier. L'AP par exemple, ne sera plus qu'en HSA ou heures postes dans cet établissement. Nous saluons cette initiative qui va dans le sens de nos combats syndicaux. Nous encourageons les personnels de ce lycée, à rester vigilants et unis.

- ♦ **LA SEMAINE DES MATHS: L'ENIGME DE MAGALI.**

Du 14 au 19 mars a eu lieu la semaine des mathématiques. Comme partout en France, nos élèves ont planché sur le thème maths et sport. Ils ont dû cette semaine-là, être particulièrement perspicaces et sportifs. Beaucoup d'activités ont été proposées dans les lycées professionnels, comme l'heptathlon revisité, une course d'orientation ou encore différents concours de mathématiques....Le maître mot étant de s'amuser tout en faisant des maths.

A votre tour de résoudre l'énigme de Magali:

Paul et Tom courent le 100m, on suppose qu'ils courent à vitesse constante.

Quand Tom passe la ligne d'arrivée, Paul n'a parcouru que 95 m.

Le premier gagne donc avec 5 mètres d'avance !

Lors d'une seconde course, Tom désirant rendre la course plus égale se désavantage volontairement en partant 5 m derrière la ligne de départ, on suppose que chacun court à la même vitesse que lors de la première épreuve.

Qui gagne la seconde course ? Pourquoi ? Magali . K



- ♦ **BALATA FAIT SON SHOW !**

Le lycée professionnel de BALATA nous a ouvert ses portes et ses talents.

Ses nombreux visiteurs ont tour à tour été surpris puis émerveillés, par toutes ces réalisations exhibées.

En particulier par la section génie industriel bois.

Cette véritable démonstration de savoir faire aura servi à rappeler que **les Professeurs de nos lycées, sont de véritables spécialistes et professionnels de leurs disciplines.**

Ces derniers remontent d'ailleurs travailler en parfaite harmonie, avec leurs Collègues des disciplines du général et avoir l'appui inconditionnel de leur direction.

De beaux jours donc, en perspective pour leurs élèves....

AU LP TARCY DE A.N'GUYEN, CE N'EST PAS LE PEROU TOUS LES JOURS!

Par Rachel THEOLADE

"Un voyage au Pérou? ... Mais, c'est un projet pour le général !" ; " Mais ... Vous voyez les élèves de BAC PRO ARVE partir faire leur stage au Pérou?"; "Mme THEOLADE, j'ai appris que vous partiez au Pérou en repérage: accepteriez vous que je vous accompagne ? Ce serait pour une autre classe ..." dixit Monsieur le Proviseur du LP TARCY, (la tête baissée notamment lors du dernier propos tenu) , six mois après que le CA du 3 juillet 2015 ait donné son premier accord pour **ce voyage prévu au mois de mai 2016** ; celui ci, comme tout projet, a nécessité énormément de recherches de financement, d'implication constante des élèves, parents, entreprises et collègues durant presque une année.

Retour sur une saga qui a débuté en juin 2015 ...

A l'origine de ce projet, l'ex Proviseur Adjoint du Lycée Tarcy entretenant de bons contacts avec l'ISUR, Institut renommé situé à Arequipa au Pérou et spécialisé en Gestion Administrative et financière, Hôtellerie Restauration, Tourisme. En définitive, un séjour de 4 semaines parfait pour accueillir nos élèves de BAC PRO ARVE (Accueil Relation Vente) motivés, travailleurs malgré leur difficulté et surtout conscients de représenter le seul département français en territoire latino américain. Connaissant très bien le Pérou pour y avoir emmené ses élèves et avoir aidé le Lycée Professionnel Elie Castor de Kourou à effectuer ce même voyage en novembre 2015 **avec un petit groupe d'élèves**, l'ex Proviseur Adjoint a été un maillon essentiel et déterminant.

Alors, pourquoi une telle chute? Pourquoi de tels propos incohérents de son collègue Proviseur? Pourquoi, lors du CA du 11 avril 2016, après avoir bizarrement reconnu "l'intérêt" (hum hum) de ce projet, avoir dévoilé **de façon théâtrale (reportage de Guyane 1ère sur vidéo pro à l'appui) une soudaine inquiétude et un refus du fait du passage par la route du Brésil, jugé trop long et dangereux?** Mais que ne l'eussiez vous dit trois semaines auparavant ! le programme modifié et son trajet via le Brésil (moins cher et effectué par une compagnie routière homologuée) vous ont été signifiés **par écrit le 21 Mars 2016**, et n' ont **JAMAIS** fait l'objet d'une discussion et d'un refus clair et net de votre part, même lors du dernier échange du vendredi 8 avril précédant le CA... Cela aurait permis à l'équipe d'avoir le temps de chercher une autre solution répondant à vos critères et de proposer un nouveau budget à présenter lors de ce dernier CA ...

Mais non, voyons ! La question du nombre d'élèves vous taraudait tant à cet instant (à juste titre) : "*pas moins de dix élèves* "... aviez vous martelé. Qu' à cela ne tienne ! Le paiement de la cotisation ainsi que **les passeports à jour de 10 à 12 élèves impliqués sur 20 réglés**, cela permettait un premier départ en demi groupe en mai 2016, le groupe suivant serait parti l'année d'après, **et la continuité pédagogique n'aurait pas fait défaut...** comme pour le voyage en Guadeloupe de février 2016, qui a été une vraie réussite pour le demi groupe de MVA (Maintenance Véhicule Automobile). **Alors, pourquoi ne pas prendre exemple sur des voyages qui marchent? Ou si vous ne vouliez pas de ce projet de voyage, pourquoi ne pas l'avoir dit tout de suite à votre ancien collègue lors du conseil d enseignement de mai - juin 2015? Pourquoi trouver des prétextes et impliquer des enseignants, parents et élèves motivés à des projets de voyage à l'étranger dont vous ne voulez pas en réalité? Serions nous des marionnettes? Quelle satisfaction, quel plaisir y trouvez vous?**

Vous estimez le « stage de 4 semaines trop long »? Pas de problème! A votre demande nous le réduisons à deux semaines en même temps que le programme que nous avons dû remanier maintes fois. Un collègue masculin pour l'encadrement, dites vous ? Rien d'impossible à cela, après recherche, un professeur de sport avait été trouvé pour permettre ce départ. **Seulement une semaine avant le CA, Mme la proviseure adjointe informe que le passage fluvial par Oiapoque n'est pas effectué par une compagnie homologuée? Pas de problème, en quelques coups de téléphone, l'affaire est réglée.** Les mini bus du lycée ne peuvent plus être mis à notre disposition pour acheminer les élèves de St Laurent à St George? Pas de souci, la Régie des Transports de Cayenne s'en occupe si la demande par courrier est faite à l'avance...

Mais non, voyons, pourquoi "faire simple" quand on peut "faire compliqué" ? Partir en classe entière, sous entend rassembler plus de fonds, et revenir sur ce point qui avait déjà fait l'objet de deux échanges ("*pas moins de dix*" dixit en février - mars 2016) et cela **en plein** CA d'avril, **c'est tuer le projet** en même temps que " *vendre du rêve*", pour reprendre votre si belle expression ... Eh oui! Car si on prétend vouloir garantir la **sécurité des élèves, coûte que coûte, cela signifie prendre en compte le fait que partir dans un pays aussi pittoresque que le Pérou vaut mieux d'être effectué en petit groupe, cela étant mieux gérable ... et sécurisant? ... comme pour le voyage en Guadeloupe qui a bien fonctionné, d'ailleurs ?!**

Alors, au final, ce voyage reporté en novembre **2016** pour s'esquinter à récolter d'autres fonds supplémentaires (hum, hum) pour palier les devis faramineux des compagnies aériennes de même que des tarifs d'hébergements pour 20 élèves (au lieu de 10 / 12) **se fera, ou se fera ... pas ? Espoir ou faux espoir ? Réel soutien et implication morale, matérielle de l'administration ou absence d'une véritable conscience de l'enjeu ?**

Est il nécessaire de rappeler que loin d'être une bataille d'égo, c'est avant tout pour l'épanouissement professionnel et personnel de nos élèves que nous nous battons, que cela favorise au lieu d'isoler, la cohésion et le travail en commun entre collègues de filière générale et professionnelle dans le cadre de la création de projet, que cela implique davantage les parents dans la prise en compte de l'importance de la formation de leurs enfants et que sans cela, c'est la démotivation, la sclérose des enseignants et des élèves ainsi que **la grogne des parents** qui est au bout du couloir, c'est le désintérêt et l'enclavement des L.V dans un lycée professionnel où elles n'auraient pas leur place.

Enfin, rappelons que les élèves n'ayant pu aller à Trinidad l'année dernière et cette année ci, malgré les fonds récoltés et le travail colossal effectués par l'équipe de leurs enseignants sont les mêmes qui se voient de nouveau pénalisés et privés de voyage au Pérou. Quelle crédibilité face aux parents et aux instances publiques qui ont cru en ce projet, même s'il comportait des imperfections ? Hormis la Mairie de St Laurent, La DAREIC, premier à apporter son soutien a rappelé cette mission essentielle contenue dans la circulaire de rentrée (MENESR) : "*l'ouverture de l'Ecole doit dépasser le seul cadre national pour se tourner vers l'échelon européen et international*", ceci permettant la "*réalisation d'une mobilité apprenante dans le cadre d'un partenariat scolaire d'un stage ou d'un séjour à l'étranger*". **Nos élèves de l'ouest guyanais ne le méritent ils pas? N'y ont ils pas droit? A moins que ...ce ne soit pas le Pérou tous les jours....**

ETRE NON TITULAIRE C'EST ETRE PROFESSEUR ET PARENT A PLEIN TEMPS



Cayenne, le 31/03/2016

A Monsieur le Recteur de l'Académie de la Guyane

Objet : Salaire des Professeurs non-titulaires

Monsieur le Recteur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la situation des Professeurs non titulaires de notre Académie.

Depuis des années, les Recteurs successifs et le Ministère, dans un petit jeu malsain, se renvoient la balle quant à la **grille de salaire** de nos collègues de Guyane.

Cette dernière, selon eux, serait donc illégale, ou non conforme et interdirait toute possibilité d'évolution salariale à nos collègues. La situation et leurs salaires sont donc bloqués depuis bientôt 10 ans....Leur échelon bloqué au numéro 1, malgré des années d'exercice et ancienneté donc.

Pourtant, quand on est Professeur non titulaire, on l'est à plein temps et dans les mêmes conditions (difficiles même en étant le plus beau métier du monde), que tous les autres collègues titulaires.

Pourtant, quand on est Professeur précaire, on est également parents, père et mère de famille, avec donc, toutes les charges attenantes.

Et surtout, et c'est cela le plus grave, quand on est Professeur non titulaire dans notre académie de Guyane, la plus grande de France, **on est contraint d'accepter des contrats qui varient d'une année à l'autre, des fois jusqu'à 300 kilomètres.** Ceci sans aucune aide, aucune considération, et en devant le plus souvent assumer **deux loyers en même temps** : celui du foyer familial dont on s'éloigne pendant un an, ainsi que le provisoire, proche de son établissement d'affectation temporaire.

Toutes les conditions deviennent donc plus difficiles : **de vie** avec toutes ces dépenses, **d'exercice** puisque les établissements changent d'une année à l'autre, de **préparation de concours.**

Nos collègues, Professeurs non titulaires, assument pourtant toutes leurs responsabilités !

C'est donc à vous, Monsieur le Recteur, que revient cette belle tâche de rassurer nos collègues non titulaires et même de **valoriser leur travail et leur engagement** à se mettre à la disposition de nos enfants de toute la Guyane.

Nous comptons énormément sur vous **pour afficher et remonter que vous ne faites évidemment aucune différence entre les Professeurs, quels que soient leurs statuts....**

ETRE NON TITULAIRE C'EST ETRE PROFESSEUR ET PARENT A PLEIN TEMPS (SUITE COURRIER).



Les Professeurs non titulaires sont la pierre angulaire de notre système éducatif, ici en Guyane (plus d'un millier).

Nous avons l'honneur de vous demander d'ouvrir de façon urgente, les négociations quant à l'application de la grille de salaires de nos collègues non titulaires.

D'ouvrir la discussion quant à l'application d'une grille salariale qui permettra de reprendre leur ancienneté quand à un changement d'échelon.

Nous avons l'honneur de vous rappeler que les nouvelles dispositions réglementaires, afférentes à nos collègues non titulaires, sont mises en place dans beaucoup d'académies, et qu'encore une fois, la Guyane est signalée comme une académie où le droit, les règles nationales et les lois, ont du mal à cohabiter...

Nous avons l'honneur de vous rappeler que toutes les dispositions sont définies entre autres, **par le décret du 3 novembre 2014**, par des consignes ministérielles et également par le droit européen :

- ◆ Rémunération des agents non titulaires
- ◆ Réévaluation des CDI
- ◆ Grille commune entre les CDD et les CDI
- ◆ Indice minimum de rémunération

Nous avons l'honneur de vous demander d'ouvrir ces négociations dans les délais les plus prompts, dans le cadre de la **CCP (Commission Consultative Paritaire des Professeurs non titulaires)** tout d'abord, puis lors du CTA.

Nous nous répétons : nous saluons votre arrivée dans notre Académie. Ce changement de Recteur doit être néanmoins salu- taire pour la Guyane :

Dans l'optique de s'inscrire dans la continuité de toutes les initiatives qui ont fait leurs preuves et ont donc profité aux enfants, élèves et personnels de notre département. Toutes ces initiatives doivent être confirmées et appuyées.

Dans la volonté de circonscrire, voire même supprimer définitivement et immédiatement toutes celles qui participent à faire de notre académie une de discriminations, moribonde, mal considérée ou vue, lanterne rouge de toutes celles de France.

Monsieur le Recteur, votre décision d'ouvrir le dossier de la grille salariale de nos collègues non titulaires, s'inscrirait dans cette 2ème tâche ardue, d'éradications signalées et attendues. Tant rassurer vos Personnels, considérer tous vos Personnels et en particulier les Professeurs non titulaires, est fondamental.

Dans l'attente Monsieur le Recteur et dans l'espoir que vous donnerez satisfaction à nos collègues non titulaires, recevez l'assurance de notre dévouement pour l'Ecole et notre Guyane.

Christophe THEGAT

Secrétaire académique du SNUEP-FSU Guyane

Syndicat majoritaire chez les Professeurs titulaires et non titulaires du second degré

LA CLOPE AU LP ELIE CASTOR C'EST FINI ET PERSONNE NE S'EN PLAINT!



Cayenne, le 17 avril 2016

A Monsieur le Recteur de l'Académie de la Guyane

Objet : Alerte du SNUEP-FSU Guyane

Monsieur le Recteur,

Nous sommes saisis par des parents d'élèves du lycée Elie CASTOR de Kourou, qui ont appris par leurs enfants que certains de leurs camarades ont le droit de sortir de l'établissement pour fumer.

Les Proviseurs, qu'interloqués nous avons souhaité interroger, reconnaissent les faits. Ils remontent tenir un registre, sur lequel ils inscrivent le nom des adolescents fumeurs, à leur simple demande.

Ils ajoutent que les élèves sont accompagnés pour fumer pendant les récréations, devant le lycée. Ils indiquent que cette mesure transitoire est prise pour lutter contre la transgression de la loi qui interdit de fumer dans les lieux publics. Et que plus tard, le CVL devra se prononcer pour ou contre un amendement du règlement intérieur...

Monsieur le Recteur, le SNUEP-FSU Guyane, ne peut accepter que l'on encourage dans un établissement scolaire la pratique de la cigarette, si nocive et si combattue.

Car, c'est bien ce signal qui est véhiculé quand on autorise les sorties des adolescents fumeurs, en les faisant « accompagner ». **On encourage également l'accoutumance et l'habitude de fumer.** La pratique de « la clope précoce » est donc institutionnalisée, un dangereux exemple à l'adresse des autres adolescents, qui hésitaient jusque-là, à franchir le pas,

Les Proviseurs du lycée Elie CASTOR ne réalisent pas que ces élèves qui leur ont été confiés, violeraient tout d'abord le règlement intérieur du lycée qui pourtant comporte une échelle de sanctions, avant de transgresser la loi EVIN. C'est donc un terrible aveu de leur incapacité à gérer leur établissement et à appliquer leur règlement intérieur, qu'ils affichent à toute la Communauté Scolaire et à la ville de Kourou.

Nous sommes légitimement très inquiets à l'idée d'imaginer que demain, ces mêmes Proviseurs pour éviter que leur règlement soit transgressé, décident d'accompagner hors de l'établissement, les élèves qui voudraient se battre...ou *boire un petit coup* et même pourquoi, pas, conscients en plus de l'inconfort des toilettes du lycée sous leur responsabilité, fournissent une salle d'ébats à ceux qui n'arriveraient pas à repousser les démons de leur libido naissante.

Cette mesure, se révèle être un terrible coup de poignard asséné par les Proviseurs. Coup de poignard au travail acharné des équipes pédagogiques, des Professeur des pôles SBSSA (PSE-BIOTECHNOLOGIES-STMS), des Infirmières scolaires et de tous les Personnels qui participent à tout mettre en œuvre, **pour décourager la pratique de la cigarette précoce et son addiction.**

Le SNUEP-FSU Guyane ne cessera jamais de dénoncer le sort que réservent certains cadres de notre Education Nationale, à notre Guyane.

Nous en avons plus qu'assez de voir notre **si beau département, relégué à une terre de viles expérimentations en tout genre.** Plus qu'assez que les expérimentations les plus folles, même celles qui contribuent à **s'attaquer à la santé des élèves de notre Académie,** aient droit de cité ici.

Tout est donc permis en Guyane ? Des Proviseurs peuvent même se transformer en législateurs et créer de nouvelles missions pour leurs Personnels ? Par exemple, celle d'« accompagnateurs d'élèves qui fument » ?

Monsieur le Recteur, nous avons l'honneur de vous saisir pour exiger l'extinction immédiate de toutes les mesures incitant **nos adolescents à embrasser des conduites addictives.**

Dans l'attente Monsieur le Recteur, persuadés que nous sommes que vous partagez la même vision de l'Education que le SNUEP-FSU Guyane, recevez l'assurance de notre dévouement pour l'Ecole et notre Guyane.

Christophe THEGAT. Secrétaire académique du SNUEP-FSU Guyane.

(Suite à notre intervention, le Proviseur A.LEYSIRARD s'est désolidarisé de son Proviseur adjoint, P.DURCKEL. Il nous a remonté ne pas être au courant de ce qui se passait dans son lycée, et dans un communiqué du 02 mai, a mis fin à cette pratique). Plus de clopes...plus de postes d'Accompagnateurs à fumer non plus!).

DISCRIMINATION ENTRE LES LAUREATS DES CONCOURS RESERVES ET CEUX DES CONCOURS EXTERNES ET INTERNES, C'EST NON!



Cayenne le 22 janvier 2016

A Monsieur le Recteur de L'Académie de Guyane

Monsieur le Recteur,

Cela fait un an que la nouvelle équipe du SNUEP-FSU Guyane siège dans les CAPA inhérentes aux droits, aux avancements de carrière et mutations des professeurs PLP.

Nous nous sommes déjà élevés dans nos publications et dans des courriers, adressés entre autres à Monsieur le DRH, contre des mesures en vigueur, pour le moins étonnantes.

Particulièrement contre un des critères retenus ici dans notre académie, participant de la promotion à la hors-classe, l'« accès au grade ».

Pour être plus précis, ce n'est pas contre ce critère en lui-même que nous vous interpellons, mais bien contre son adaptation locale, réservée ici.

Nous avons constaté en effet, que les CAPAS et Recteurs d'alors, opéraient une vraie ségrégation entre les collègues en concurrence, sur la base du concours obtenu.

Les 10 points liés à ce critère, sont donc accordés aux titulaires des concours externes et internes, mais refusés aux autres. Notamment aux Professeurs titulaires, et donc lauréats, des concours réservés !

Quels sont les motifs qui conduisent les élus des personnels et représentants de l'administration à mettre en place une telle discrimination entre des Professeurs qui ont **TOUS** eu un concours ?

Au vu de cette mesure, il y aurait-il des « sous concours » et des « sous Professeurs » ?

Nous sommes persuadés que vous êtes opposé à cette conception et que pour vous, les Professeurs, titulaires du concours réservé (et nous nous permettons cette lapalissade), **sont bien lauréats de ce concours.**

Nous sommes convaincus que vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Recteur, que dans de nombreuses disciplines, tous les concours n'étaient pas ouverts, et que la **seule** chance qui était proposée aux participants, était le **seul** concours réservé.

Nous avons donc l'honneur de vous saisir officiellement, afin que vous abrogiez ce critère, ou alors que vous étendiez l'attribution de ces 10 points aux lauréats des concours réservés également.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Recteur, l'expression de notre profond respect.

Christophe THEGAT

Secrétaire académique du SNUEP-FSU Guyane

Y'A PAS QUE LE SNUEP DANS LA VIE, Y'A LE SPORT AUSSI !

LE BOOTCAMP ACADEMY Guyane apparu très récemment le 28 février dernier, est une toute nouvelle discipline sportive. C'est un concept qui associe fitness en plein air à des techniques militaires américaines.

Le major Samy anime ainsi des séances de Bootcamp en plein air 3 fois par semaine ainsi que de grands rassemblements mensuels, le dimanche matin sur nos merveilleuses plages guyanaises.

Le Bootcamp est un cours de Fitness qui se veut d'être accessible au plus grand nombre. En effet il y a trois niveaux pendant les séances « débutant, intermédiaire et avancé ». Il s'adapte donc au niveau de chacun avec des exercices ciblés qui peuvent être déclinés en options plus ou moins difficiles pour répondre aux besoins de tous.

Le Bootcamp est un entraînement de groupe où la dimension individuelle est très importante car, à la différence du fitness, le major porte une attention toute particulière à l'évolution de chacun, tel un coach privé.

Son objectif principal est de faire découvrir aux Guyanais cette nouvelle discipline sportive très conviviale où l'on doit faire preuve de motivation, de volonté et de dépassement de soi. Il s'attache à la bonne exécution d'exercices spécifiques pour atteindre les objectifs de renforcement musculaire dans la bonne humeur et la sécurité.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le BOOTCAMP n'est pas réservé uniquement aux hommes. Nombreuses sont les femmes qui viennent découvrir et apprécier le Bootcamp.

Ce nouveau concept de Fitness en plein air est accessible à tous ceux ayant pour but une bonne condition physique en pratiquant l'activité assidûment pour obtenir des résultats physiques et renforcer la force mentale.

En un peu moins de deux heures de séance trois 3 par semaines, on retrouve convivialité et cohésion en pleine nature et tout cela dans la joie et la bonne humeur... du tonus pour la semaine et une meilleure forme pour les mois et les années à venir!!!

Il vous restera même un petit souvenir parfois: les courbatures!

Alors Soldierz are you readyyyyyyyy ?????!!!!!!

AroooOoooO AroooOoooO AroooOoooO 🇬🇺🇬🇺🇬🇺 . L.P.D.



Contact Laura au 0694271676
Page Facebook BOOTCAMP ACADEMY Guyane

DES NOUVELLES DE NOTRE COLLÈGUE JESSIE CARDON !

CARDON Jessie
Académie de Créteil
Professeure de STMS

Créteil le 15/04/2016

Chers collègues du snuep Guyane,

Une longue année a passé depuis mon départ de l'académie de Guyane. Je n'ai pas donné de nouvelles car, je suis partie après des moments difficiles que je ne souhaite à aucun professeur, et le cœur gros car j'aimais beaucoup ce département.

Tout redémarrer dans une autre académie a été difficile aussi : nouveaux lycée, collègues et aussi Inspecteur, tuteur de stage....

Et j'en ai eu besoin après avoir été humiliée, discriminé et flagellée par des pairs et le corps d'inspection l'an dernier au sein de votre académie. Les insultes et propos discriminatoires tenus par cet inspecteur Olivier JOHANNES –ELISABETH, ont laissé des traces à vie.

Mon état physique et psychologique a été très affecté. Il est difficile de remonter la pente, lorsqu'on porte atteinte à ta dignité et ton intégrité morale et professionnelle au travers d'insultes et mépris.

Et ce, devant tous ces collègues en pleine réunion dans son établissement de service. De croire en soi, après qu'un inspecteur vous vocifère de quitter la Guyane, car elle n'est pas votre département d'origine... D'avoir confiance en soi quand un inspecteur vous demande votre origine puis vous ordonne de quitter la Guyane parce que je le cite, « Vous n'êtes pas là pour les petits Guyanais »....

Je n'oublierai jamais les moqueries de certains collègues présents lors de cette réunion lors des dires méprisants et discriminants à mon égard, proférés par cet inspecteur.

Après avoir dénoncé ce comportement inacceptable au sein de l'éducation nationale qui dois-je le rappeler, a pour vocation entre autres, la bienveillance envers ses enseignants, j'ai été encore plus méprisée pour avoir refusé de rester sous silence face à un acte discriminatoire en public, venant d'un cadre supérieur qui plus est. Détestée parce qu'un syndicat a accepté de me recevoir pour m'aider et me soutenir. Je n'oublierai jamais le mépris que j'ai vécu.

Mais le plus décevant est sans aucun doute, le comportement de la doyenne des inspecteurs MP COLLET et de la directrice de cabinet Corinne MELON....je n'oublierai jamais leur humiliation, leurs regards et leurs propos.

Pour ces dernières, le comportement de cet inspecteur a été jugé acceptable sous prétexte qu'elles-mêmes tiennent ce genre de propos. Aberrant pour des fonctionnaires de l'Etat qui ne l'oublions pas est un système régalien dont la devise est « Liberté- Egalité- Fraternité ».

Me concernant, les principes d'égalité et d'impartialité n'ont pas été respectés, ces personnes ont totalement manqué d'Ethique et de Bienveillance lors du traitement de mon dossier.

D'ailleurs pour me faire payer mon non-silence, j'ai été reconduite pour une nouvelle année de stage.

Je suis très croyante et je sais que Dieu regarde tous ces gens....Je souhaite à toutes ces personnes-là, que jamais leurs enfants ne vivent ces insultes et tout ce que j'ai vécu.

Je voudrais vous remercier et mes parents se joignent à moi, pour tout le soutien, les conseils que vous m'avez apportés. Toutes ces heures à m'aider à croire en mes capacités. Toutes ces heures, vos courriers pour me soutenir.

Et tout particulièrement Christophe THEGAT qui a été plus qu'un représentant syndical, mais un vrai ami comme il n'en n'existe plus de nos jours, qui te soutienne et te défende contre vents et marées ... Ma force pour tenir durant cette année qui fut très éprouvante, a été son dévouement et son investissement inconditionnel pour défendre mon dossier et ce dans les plus hautes sphères du système éducatif. Du fait de son engagement à mon égard, des rumeurs inimaginables ont émergé de toutes parts. Quand d'autres syndicats soutenaient cet inspecteur. Voilà ce qui se disait je cite: « qu'il devait coucher avec moi pour me soutenir autant »....Les insultes n'avaient pas de limites et faisaient encore plus mal.

Milles merci à vous tous pour votre soutien, Sonia, Marina Nicole, Bernard, Christophe...et les autres.

Que votre syndicat continue à aider et soutenir les professeurs. La Guyane à une richesse extraordinaire en sa jeunesse multi-ethnique, alors de grâce en tant que professionnel de l'éducation et citoyen du monde aspirons à un avenir meilleur en bonté, intégrité et unité pour ces générations qui arrivent. Et notre système éducatif actuel a besoin de plus de personnes intègres pour construire un vrai plan académique répondant aux besoins spécifiques de la Guyane avec des personnels compétents.

J'aimerais que vous publiiez ma lettre. Mes pensées vont aussi pour mon ancien proviseur et ses mots reconfortants après les insultes que j'ai reçues, M. DESIRE, ainsi que pour Richard, Danielle et Christelle, Marie-Pierre, Julnor Sabrina et Margot, Daniel.

La Guyane est dans mon cœur

Mme CARDON Jessie



LE SNUEP FSU GUYANE FUSTIGE LE COMPORTEMENT DU RECTEUR YOUSOUFI TOURE

Y.TOURE, après ses premières déclarations a eu très chaud...Car **faire passer tous les partenaires** ayant en leur possession ces documents estampillés rectorat Guyane, stipulant bien le passage en rep+ de toute l'académie, **pour des analphabètes**, était assez fort de café! **Dans une autre académie, il se serait vu exclu de toute négociation sans doute.** Il aura vite fait de changer de discours et de retourner sa veste pour appuyer la demande forte et légitime des Guyanais, auprès du ministère...



Cayenne 19 mai 2016

Lettre ouverte du SNUEP-FSU Guyane : Pauvre Guyane !

Qu'a donc fait la Guyane pour mériter ça ?

Elle qui **depuis des années, des décennies, voit son Ecole violée et éviscérée** ? Faut-il rappeler cette évidence ? **Le retard endémique de son éducation**, causé grandement par le mépris des ministères successifs et leur volonté de ne pas tout mettre en œuvre pour le combattre ?

Faut-il rappeler pour terrible incidence, les **3000 postes de professionnels de l'éducation en moins par rapport à la Martinique, alors qu'elle possède le même nombre d'élèves-apprenants** ?

GRENELLE et Najat VALLAUD-BELKACEM auront donc décidé de reprendre une attitude de mépris vis-à-vis d'Elle. Et de lui **lancer comme un nouveau crachat, celui de trop, le gant REP+ en pleine face.**

Et voilà son Recteur Youssoufi TOURE, dépêché depuis peu pour la défendre et la représenter, face à son 1er dilemme :

- ⇒ Prendre sa défense, la défense de cette Guyane qui lui a ouvert ses bras depuis peu, et reconnaître que c'est bien tout son territoire, tous ses établissements qui ont été placés en REP+
- ⇒ L'outrager et à son tour la mépriser, en essayant de **travestir la réalité, dans un amateurisme pitoyable et maladroit**, puisque quand on est Recteur, pour imiter un ancien ministre et sa citation, « soit on démissionne ou on ferme sa gueule ».

Son Recteur aura décidé d'aller plus loin que la 2^{ème} option, en adoptant une **attitude limite provocante de déni méprisant**. Ceci alors que les tous les élus qui siègent au CTA, les documents signés et estampillés « rectorat de Guyane », des actes administratifs, stipulent tous ce que d'aucuns savent parfaitement : **L'Académie de Guyane a bien été placée dans son ensemble, Académie REP+.**

Aujourd'hui, Elle, la Guyane, regarde Youssoufi son Recteur droit dans les yeux et lui demande comment fera-t'il pour se regarder dans le miroir de la Vérité ?

Comment fera t'il demain pour siéger avec Firmin et Nicolas ses 2 secrétaires généraux, Bruno son DRH et Christian son DASEN, **qu'il a par son attitude trahis et fragilisés ?**

Ce qui est sûr, c'est **que la génuflexion de Youssoufi son Recteur, devant la Ministre ne passe pas.** Encore moins quand les célébrations de commémoration de l'esclavage commencent ici et là, alors que la Guyane a tellement besoin de s'émanciper et de respect, pour qu'enfin elle atteigne sa dimension de plus grande Académie française.

Si d'aventure son Recteur Youssoufi, s'entêtait à nier l'évidence, continuait à parler de cafouillage ou quiproquo, il risquerait de **se voir exclu et banni de toutes négociations futures avec les syndicats et autres représentants.**

Ceci, rappelons-le, après avoir été à l'origine des mouvements de grève qui n'iront qu'en s'amplifiant. Car c'est bien ses réflexions et commentaires, qui auront poussé la Guyane **à davantage réagir.**

Le SNUEP Guyane, syndicat des lycées professionnels et des collèges segpa, appelle donc tous les personnels, tous les élèves et leurs parents, **tous les habitants de Guyane à marcher main dans la main ce mardi 24 mai**, pour le rétablissement de son Académie en dispositif REP+.

Il appelle également toute la presse et ses journalistes souvent aux premières loges des annonces, à repasser les extraits des communications officielles de l'instauration du dispositif REP+ en Guyane.

Christophe THEGAT. Secrétaire académique du SNUEP-FSU Guyane. Elu au CTA Guyane.

SNUEP-FSU Guyane- BP 847- 97 339 CAYENNE CEDEX

tel : 0694 90 62 02 Email : snuepguyane@laposte.net